



Nous avons décidé de lancer une pétition et un collectif pour dire NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOI A FIGEAC-AERO (GROUPE) ET SES CONSEQUENCES SUR NOTRE TERRITOIRE !

OUI D'AUTRES ALTERNATIVES EXISTENT !

ci joint le lien pour la pétition concernant le lancement de cette démarche :

<https://www.change.org/NonsuppressionsemploisFigeacAéro>

Premiers Signataires (mise à jour 13/01/2021):

BOMPART Manuel Député Européen LFI, DAUBA Michel PCF Figeac, DELMAS Jerome UD CGT 46, GARGAROS Jérémy CGT FIGEAC-AERO, GROSSEMY Thierry LFI 46, HEBERT Alain Maire Saint Cirgues, LARIVE Michel Député Ariège LFI, MARINET Gilles PCF Capdenac-Gare, MARTIN Myriam Conseillère Régionale LFI, MILLARD Alain P.O.I.D 46, PCF LOT 46, PIQUE Marie Vice-Présidente Occitanie, SERIEYS Guilhem Conseiller Régional LFI 12.

Le PLAN DIT DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI FINAL de Figeac Aéro prévoit 220 suppressions d'emplois (à partir de Mai 2021) auxquels il faut ajouter 150 CDD/intérimaires déjà remerciés.

Il est désormais soumis à validation de la DIRECCTE du LOT sous 15 jours (des recours sont possibles au Tribunal Administratif). La DIRECCTE 46 représente l'ETAT dans ce dossier.

Actuellement, rien que pour Airbus, c'est 10 ans de carnet de commandes ; 7500 avions à construire ; un plan de soutien à la filière de 15 milliards ; des enjeux à relever pour une aviation décarbonée...

Pourtant Figeac Aéro détruit des emplois malgré les dernières annonces positives d'autorisations de vol pour le Boeing 737 max, les nouveaux contrats significatifs remportés par Figeac-Aéro avec Collins Aérospace et avec Rolls-Royce, la confirmation des augmentations de cadences de l'A320 et l'arrivée du vaccin qui sont des éléments qui confirment la nécessité du maintien de l'emploi pour la reprise.

Derrière chaque emploi, il y a un savoir-faire et une famille. La casse des emplois est une catastrophe sociale mais aussi industrielle. Par des décisions dogmatiques, la direction est en train de transformer une crise conjoncturelle en crise structurelle.

Certes le transport aérien traverse une zone de turbulence et les incertitudes sont nombreuses. Il y a une baisse indéniable d'activité pour une période dont personne ne peut prédire la durée cependant les experts tablent sur un retour du trafic aérien à 100% en 2023.

D'autres suppressions d'emplois ont eu lieu ou vont venir CDD/Intérim chez RATIER, dans la sous-traitance, chez les artisans, commerçants, services etc..., et notre bassin va être lourdement impacté socialement et économiquement.

Plus que jamais, soyons solidaires, ENSEMBLE exigeons :

- **Le maintien des emplois** via une utilisation optimale de l'activité partielle de longue durée comme démontrée par l'expert du Comité Social Economique et une réduction du temps de travail à 35h en conformité avec l'article L1233-62 du code du travail qui énumère les mesures de sauvegarde de l'emploi à mettre en œuvre,

- **L'engagement de projets industriels** autour de la création d'un pôle de recherche et développement permettant de se positionner sur l'avion du futur, les nouvelles technologies, l'innovation dans nos procédés de fabrication et d'organisation et la nécessaire diversification de nos activités (Eolien, Hydrolien, Ferroviaire...)

Signez et partagez en masse !